## Procès-verbal - APÉ - 13 janvier 2020

Début de la rencontre: 5h35

Présidente: Nenna Trésorier: Louis Secrétaire: Virginie

Représentante des professeurs : Sarah-Gabrielle Guay

## Rapport de la directrice – Claude Bergeron

- 1) Merci aux très nombreux parents qui ont assisté au spectacle de Noël: moment communautaire francophone très agréable (présence de M. Roger Lagassé).
- 2) Un autre merci à Catherine Vigneault et «ses petits lutins» pour le potluck: réussite!!!!
- 3) Demande d'achat de mur amovible faite en décembre: pas nécessaire pour le moment, car nous tentons des alternatives. À évaluer.
- 4) Deuxième partie de l'année, nous nous concentrerons sur le développement de la culture: des projets ont été nommés et les choix définitifs seront faits à la prochaine rencontre du personnel plus tard en janvier.
- 5) Grâce à l'APÉ, nous avons obtenus une bourse de \$1500! Présentement en négociation pour faire venir la compagnie Tradansa (à confirmer). L'école appliquera sur une deuxième bourse qui a pour but de soutenir l'identité culturelle francophone en milieu identitaire francophone (sûrement très intéressant pour bonifier les activités de la Semaine de la francophonie).
- 6) Les élèves de 5-6-7 se préparent à participer au concours de robotique (deux équipes représenteront La Passerelle au concours provincial qui se tiendra à l'école École des Pionniers de Port Coquitlam (avril)).
- 7) L'école tente de mettre sur pied la promotion de la littérature: la liste des grands classiques que tout élève devrait lire avant de quitter le primaire a été établie: vous en entendrez parler sous peu.
- 8) Nous sommes en pleine période de recrutement à La Passerelle! Si vous connaissez des familles intéressées qui répondent à ces critères, n'hésitez pas à les encourager à nous contacter :

### 1. LES ENFANTS DONT LES PARENTS SONT DES PERSONNES CANADIENNES

Les enfants des personnes canadiennes d'origine francophone et de ceux dont les parents, tutrices et tuteurs sont des personnes canadiennes qui répondent aux critères de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, peuvent automatiquement être admis dans les écoles du CSF.

L'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés garantit aux citoyennes et citoyens canadiens établis en C.-B. le droit de faire instruire leurs enfants dans un programme d'éducation francophone dans le cas où :

- leur première langue apprise et encore comprise est le français ou
- ils ont reçu leur instruction au niveau primaire en français au Canada (excluant l'immersion)
- leurs enfants ont reçu ou reçoivent leur instruction au niveau primaire ou secondaire en français au Canada (excluant l'immersion)

#### 2. LES ENFANTS DONT LES PARENTS SONT DES PERSONNES NON CANADIENNES

L'article 2.1 de la politique d'admission du CSF permet d'admettre des enfants dont l'un des parents répondrait au critère suivant :

• l'un des parents est un immigrant qui, s'il était citoyen canadien, aurait des droits en vertu de l'article 23 de la Charte.

Les critères en anglais sont disponibles ici : <a href="https://www.csf.bc.ca/csf-eng/admissions/">https://www.csf.bc.ca/csf-eng/admissions/</a>

Nous prévoyons aussi faire de la promotion sur les médias sociaux et dans les journaux de la région Sea to Sky.

9) Virginie accepte avec plaisir la rétroaction sur les communications du secrétariat avec les parents, par exemple, le Mémo. Vous aimez le format? Des suggestions? N'hésitez pas à la contacter pour en faire part.

#### Rapport de la présidente et du trésorier:

- 1) Rappel de la bonne nouvelle : une école francophone pour Whistler ça se concrétise! Un terrain devrait être acheté cet été. Pour tous les détails cliquez ici, et allez sur École La Passerelle : https://www.csf.bc.ca/csf/projets-de-construction/
- 2) Repas chauds: moins de participants que l'an dernier, on est passés de 60 à 40. Ça doit grimper, on fait la promotion auprès de SCCS. Possibilité de faire un sondage au printemps : qui aime quoi, suggestions?
- 3) Mention à l'école : il y a de l'argent disponible au besoin pour des gros projets/sorties d'ici juin 2020. L'école fera part de ses plans à la prochaine rencontre de l'APÉ, suite à la rencontre mensuelle du personnel.
- 4) Un Survey Monkey sera envoyé aux parents par Virginie pour savoir s'ils sont intéressés à des formations offertes par la BC Teacher's Federation (en français).
- 5) Un debrief sur le French Rendez-Vous a eu lieu le 19 décembre et un rapport a été remis par les participants à la présidente qui en prendra connaissance. Nous en reparlerons à une prochaine rencontre.

# Rapport des professeurs

Rien à signaler pour ce mois-ci.

Fin de la rencontre : 6h25